

*A notre Véné.able Frère, François, Evêque de Tloa, Coadjuteur "cum futura
successione" de l'Archevêque de Québec, et Administrateur de cette Eglise
Métropolitaine.*

PIE IX, PAPE.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Par la lettre en date du 6e jour de juillet dernier, adressée par votre Vicaire-Général à notre bien-aimé fils, le Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise, nous avons reconnu, Vénérable Frère, avec quel zèle vous avez excité les fidèles de votre diocèse à venir à notre secours, et avec quelle bonne volonté ces mêmes fidèles ont secondé vos désirs, puisque les pauvres eux-mêmes ont voulu nous faire leur offrande. C'est pour-quoi, tout en vous remerciant vous-même, nous souhaitons vivement que vous adressiez en notre nom, aux fidèles de votre diocèse, les remerciements qu'ils ont si bien mérités, et que vous leur fassiez connaître combien nous leur portons d'affection. En union avec votre clergé et tout le peuple fidèle, ne cessez point de prier et de supplier le Dieu des miséricordes qu'il dissipe cette longue et violente tempête, qu'il éloigne de sa Sainte Eglise les malheurs présents, et que de jour en jour et par toute la terre il l'orne et l'augmente par de nouveaux et de plus splendides triomphes, qu'il nous aide et nous console dans toutes nos tribulations. Et comme vous connaissez très-bien que dans ces temps malheureux, notre sainte religion est troublée par une guerre déplorable, nous sommes assuré que, poussé par votre piété et par votre zèle épiscopal, vous continuerez de défendre avec vigueur la cause de la religion, de veiller avec prudence et avec sagesse au salut de tous les fidèles, de dévoiler les mensonges des ennemis de la foi, de réfuter leurs erreurs, et de repousser leurs attaques.

Enfin, comme gage de notre bonne volonté à votre égard et pour attirer sur vous les grâces célestes, nous vous donnons de tout notre cœur la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à l'Archevêque et à tous les fidèles, soit ecclésiastiques, soit laïcs, du Diocèse de Québec.

Donné à Saint Pierre de Rome, le 2 août 1860, la quinzième année de notre Pontificat.

PIUS PP. IX.